

Tulle, le 24 novembre 2014

La Commission Départementale Cross

à

Mesdames, Messieurs les directeurs  
Mesdames, Messieurs les enseignants

**Objet : cross départemental**

Cher ami,  
Chère amie,

Vous avez, parmi vos élèves, des enfants qualifiés pour le cross départemental USEP organisé à **BEYNAT, Lac de Miel, le mercredi 10 décembre**.

J'ai le plaisir de vous faire parvenir ci-joint les outils nécessaires à leur participation ainsi que diverses informations :

- ✓ le programme de la journée
- ✓ le règlement du Cross.

**A noter : le listing récapitulatif des élèves qualifiés sera envoyé par mail jeudi 4 décembre après-midi.** Du fait de la gestion informatisée des courses, j'attire votre attention sur la nécessité de bien vérifier les informations du listing école, afin d'éviter tout problème dans le classement des enfants.

Vous pouvez signaler d'éventuelles erreurs, par téléphone au : 05.55.26.83.05 jusqu'au lundi 8 décembre, 15 heures.

**Dossards :**

**Les dossards individuels seront distribués le jour du cross au responsable du groupe de l'école. Tous les dossards de l'école seront donnés en un seul lot (pas de retrait individuel possible).**

Les personnes (les enseignants et/ou parents) qui accompagnent les élèves à Ussel doivent avoir pris connaissance des informations jointes.

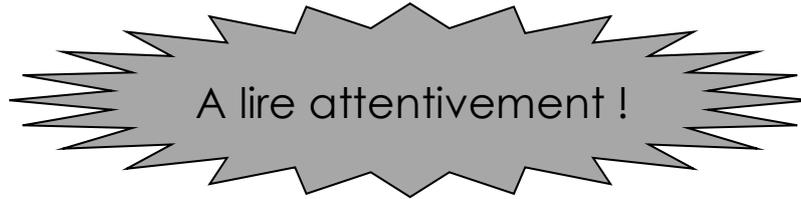
Je vous donne donc rendez-vous mercredi. Très cordialement,

Pour la commission cross :  
Laurent Lenoir,  
Délégué Départemental

Un avenir pour le sport scolaire



# CROSS DEPARTEMENTAL



## MODALITES DE PARTICIPATION ET REGLEMENT:

Les élèves sont engagés par équipes de 2, 3 ou 4 coureurs selon la taille de l'école.

L'équipe est constituée par les élèves ayant obtenus les meilleurs résultats dans leurs catégories sur les contrats 12' ou 15'.

### Constitution des équipes :

- 1 classe de cycle 3 = 2 coureurs pour chaque course.
- 2 ou 3 classes de cycle 3 = 3 coureurs pour chaque course.
- 4 classes ou + de cycle 3 = 4 coureurs pour chaque course.

Toutefois, si dans une catégorie, un seul élève est qualifié, il peut participer à titre individuel.

Si dans une catégorie, le nombre d'élèves qualifiés est supérieur au nombre nécessaire pour constituer une équipe (ex : 4 élèves pour une équipe de 3), le classement équipe sera effectué en tenant compte des résultats des premiers arrivants.

Si la veille ou le matin du cross, un élève est absent, il peut être remplacé par un camarade. Celui-ci prendra le dossard de l'élève absent.

**Attention : les dossards des écoles seront distribués en un seul lot. Pensez à déterminer à l'avance la personne chargée de récupérer les dossards des enfants de l'école.**

Chaque élève amène 3 épingles à nourrice pour attacher son dossard.

# LE PROGRAMME

**de 13 H 15 à 13 H 45** : Accueil  
Remise des dossards et des diplômes.

***N.B. : Les dossards sont distribués dès l'arrivée sur le site à l'enseignant accompagnateur de l'école.***

**de 13 h 30 à 13 h 45** : reconnaissance du parcours

**13 h 55** : appel première course

**14 h 00** : début des courses

<b>HORAIRES</b>	<b>CATEGORIES</b>	<b>DISTANCES</b>
14H05 14H20	Poussines 1 nées en 2006	2350 m
14H20 14H35	Poussins 1 nés en 2006	2350 m
14H40 14H55	Poussines 2 nées en 2005	2550 m
14H55 15H10	Poussins 2 nés en 2005	2550 m
15H15 15H35	Benjamines 1 nées en 2004 et avant	2750 m
15H35 15H55	Benjamins 1 nés en 2004 et avant	2750 m

- **Appels** : Les coureurs seront appelés dès le départ de la course précédente (10 minutes avant pour la première course). Le temps restant avant leur départ sera utilisé pour un échauffement devant la ligne de départ.
- **Dossards** : Ils sont de couleurs différentes selon les catégories d'âge. (pensez à amener des épingles à nourrice pour les attacher).
- **Encadrement** : les enfants qui participent au cross seront obligatoirement accompagnés par un adulte (enseignants, parents, animateurs USEP).
- **Goûters** : un ticket est remis aux coureurs à l'arrivée de leur course.

**De 15 à 16 H** : Remise des récompenses par équipe

**16 H 30** : Vin d'honneur

# REGLEMENT CROSS

**QUALIFICATIONS** : Les enfants sont qualifiés après les rencontres de secteur ou de circonscription.

- Les enfants sont qualifiés pour représenter leur école par équipe. Si le nombre d'enfants qualifiés pour une même école est insuffisant, ils participent uniquement à titre individuel.

- Tous les enfants qui participent doivent être licenciés USEP (licence assurance).

## **CONSTITUTION DES EQUIPES** :

L'effectif pris en compte pour chaque équipe est déterminé par le nombre de classes de Cycle 3 présentes dans l'école :

- écoles à 1 classe en Cycle 3 : 2 coureurs
- écoles à 2 ou 3 classes en Cycle 3 : 3 coureurs
- écoles à plus de 3 classes en Cycle 3 : 4 coureurs.

Le classement se fera à la moyenne.

## **DISTANCE DE COURSES** :

Les distances de courses en fonction des catégories sont les suivantes (+/- 100 mètres selon le terrain) :

- Poussin 1 : 2 300 m

*1 course filles, 1 course garçons*

- Poussin 2 : 2 500 m

*1 course filles, 1 course garçons*

- Benjamin 1 et 2 : 2 700 m

*1 course filles, 1 course garçons*

## **MODALITE DU CLASSEMENT PAR EQUIPE** :

A l'arrivée de chaque course, tout coureur apporte à son équipe le nombre de points correspondant à son classement :

- 1<sup>er</sup> : 1 point ;
- 2<sup>ème</sup> : 2 points ;
- 3<sup>ème</sup> : 3 points.

Le total des points obtenu par l'équipe est divisé par le nombre de coureurs inscrit dans la catégorie donnée (cf paragraphe « constitution des équipes »).

Est déclarée vainqueur, l'équipe ou les équipes, ayant obtenu le minimum de points.